

Voici la famille Khan*

En tant que grands-parents, les Khan souhaitent offrir à leur petit-fils nouveau-né, Rohan, une protection continue et une valeur de rachat



ÉTUDE DE CAS | AVANTAGE MAX

Leur objectif

- Ils cherchent un régime offrant des garanties et un potentiel de forte croissance de la valeur de rachat.
- Ils veulent une couverture qui évolue avec leur petit-fils, même si son état de santé ou son mode de vie changent.

Leur solution

- L'assurance vie entière avec participation Avantage Max¹ de la Financière **Foresters^{MC}**.
- 20 années de paiement, option de bonifications d'assurance libérée pour une prime annuelle de 3 000 \$.
- 3 000 \$ de primes donnent droit à une prestation de décès garantie de 243 399 \$.
- Les participations déclarées pourraient représenter une prestation de décès additionnelle de 538 312 \$ lorsque Rohan aura 20 ans, mais cela n'est pas garanti.
- La garantie d'assurabilité pour enfants intégrée permet à Rohan de souscrire une couverture d'assurance vie supplémentaire à des moments importants de sa vie, comme son mariage ou la naissance d'un enfant, sans examens médicaux ou ni exigences de tarification.

Renseignez-vous.

Communiquez avec votre vice-président régional.



Plus, l'accès aux bénéfices de membre gratuits de **Foresters²**

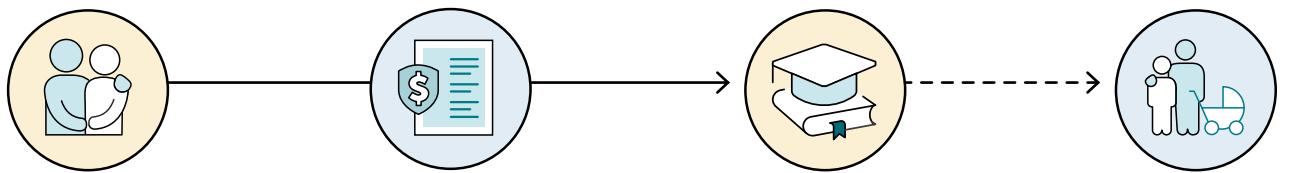
Foresters offre à vos clients une assurance vie à vocation plus large : rehausser le bien-être de leur famille et de leur communauté! Les membres ont accès à des bénéfices gratuits pour vivre une vie plus riche et plus gratifiante.

À 18 ans, Rohan pourra présenter sa candidature à une bourse d'études sur concours de **Foresters³** pour obtenir une aide pendant ses études postsecondaires.

Parmi les autres bénéfices de membre, mentionnons **Foresters Go^{MC}**, **Moments de **Foresters^{MC}****, les occasions de bénévolat et bien plus.

Une base de protection, de possibilités et de flexibilité

On ne souscrit pas une assurance vie pour enfants en cas de décès. Il s'agit plutôt de fournir à l'enfant une sécurité, une épargne et une planification intelligente.



Les parents ou grands-parents souscrivent une assurance vie entière avec participation pour leur enfant ou petit-enfant.

Contrat d'assurance

Une fois que l'enfant a atteint l'âge de la majorité, la propriété peut lui être transférée, et ce transfert n'est pas imposable.⁴

Si les capacités de prise de décision de l'enfant suscitent des inquiétudes, le père ou la mère de l'enfant peut être désigné(e) comme bénéficiaire irrévocable.

Caractéristiques de vente d'Avantage Max

- Taux d'intérêt du barème de participation⁵ de 6,25 %.
- Valeurs de rachat concurrentielles.
- Assurance conjointe payable au dernier décès.
- Aucun examen paramédical ni test de laboratoire pour les proposants de 50 ans ou moins d'une couverture maximale de 1 000 000 \$ et les proposants de 51 à 55 ans d'une couverture maximale de 500 000 \$⁶.
- Précieuses caractéristiques intégrées, dont le Régime d'intérêsement anti-tabac, la garantie d'assurance pour enfants et la garantie de bienfaisance⁷.
- Couverture allant jusqu'à 20 millions \$.

Proposition électronique AppPro pratique

- Remplissez rapidement une proposition en ligne pour une assurance Avantage Max.
- Des options en personne et à distance sont offertes.
- eSignature électronique et option de livrer le contrat d'assurance par voie électronique ou en format papier.
- Ajoutez facilement des avenants temporaires, comme la garantie de décès accidentel, l'exonération des primes ou l'assurance temporaire d'enfant.
- Diminuez les retards coûteux occasionnés par les erreurs sur la proposition.

Visitez notre portail des conseillers, pour télécharger des documents de marketing comme des brochures pour les clients, des feuilles de travail et bien plus.

La Financière **Foresters** et **Foresters**, **Foresters Aide**, **Moments de Foresters**, **Foresters Renouveau**, **Rabais des membres de Foresters**, **Foresters Go**, le logo de **Foresters Go** et **Aider autrui** est notre raison d'être sont des noms commerciaux et des marques de commerce de L'Ordre Indépendant des **Foresters** (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto, Ontario, Canada M3C 1T9) et de ses filiales. NC341

¹ Établie par L'Ordre Indépendant des **Foresters**.

² Les bénéfices de membre de la Financière **Foresters** sont non contractuels, assujettis à des conditions d'admissibilité, à des définitions et à des restrictions particulières à chaque bénéfice, et ils peuvent être modifiés ou annulés sans préavis, ou ne plus être offerts.

³ Ce programme est géré par International Scholarship and Tuition Services, Inc. Les membres admissibles, leur conjoint, leurs enfants à charge et petits-enfants peuvent présenter leur candidature sous réserve des critères d'admissibilité. Visitez <https://www.foresters.com/fr-ca/la-difference-foresters/bourses-detudes-pour-en-savoir-plus>.

⁴ **Foresters**, ses employés et ses représentants d'assurance vie ne fournissent pas, au nom de **Foresters**, de conseils financiers, successoraux, fiscaux ou juridiques. Les gens devraient consulter un conseiller fiscal, successoral ou juridique au sujet de leur situation particulière.

⁵ Les participations ne sont pas garanties. Les participations versées par le passé n'offrent aucune indication concernant le montant des participations qui pourra être versé à l'avenir.

⁶ L'assurabilité dépend des réponses aux questions d'ordre médical ou autres, ainsi que des recherches et de l'examen de tarification.

⁷ Lorsque la prestation est versée aux bénéficiaires, **Foresters** paie l'organisme caritatif admissible désigné au nom de la personne assurée. L'organisme caritatif admissible désigné doit être enregistré à titre d'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada. La garantie de bienfaisance ne sera versée que si un organisme bénéficiaire admissible a été désigné avant le décès de la personne assurée et qu'il est toujours en exploitation à cette date.

Réservez à l'usage exclusif du conseiller. N'est pas destiné au public.